



## COMMISSION FÉDÉRALE JEUNES

Consultation du 08 août 2025

Procès-verbal n°8

Après consultation écrite, les membres de la CFJ statuent sur les points suivants :

1. Pénalités financières Little League 2025
2. Coupe de France 10U
3. Championnat de France 12U
4. Championnat de France 15U
5. Coupe de France 18U
6. Open de France Softball 2025

### 1. PENALITES FINANCIERES LITTLE LEAGUE 2025

Les dossiers suivants ont été complétés dans les temps :

- Grand-Est
- Hauts de France
- Île de France
- Occitanie

Les dossiers suivants n'ont pas été complétés dans les temps :

- AURA : complété le 17 juin 2025 : 100€
- Bretagne : complété le 23 juin 2025 : 150€
- Nouvelle-Aquitaine : complété le 01 juillet 2025 : 150€
- Sud : complété le 04 juillet 2025 : 150€

Par suite du retrait de leur équipe après la diffusion des calendriers de la compétition, les ligues suivantes sont pénalisées d'un forfait et d'une pénalité de 150€ :

- Centre Val de Loire en catégorie 15U
- Corse en catégorie 15U

### 2. COUPE DE FRANCE 10U 2025

La Coupe de France 10U a livré son verdict lors du week-end du 12 au 13 juillet à Chartres.

Les Vipères de Valenciennes se sont imposés face aux Brigands Occitans (Toulouse/Léguerwin/Béziers) sur le score de 15-12 en finale.

**Classement:**

- 1- Valenciennes Vipères
- 2- Toulouse/Léguerwin/Béziers
- 3- La Guerche de Bretagne Hawks
- 4- Marseille Meds
- 5- C'Chartres
- 6- Fenay Cyclones
- 7- Strasbourg/Lunéville/Nancy
- 8- Louviers/Rouen

**La CFJ souhaite remercier chaleureusement le club de Chartres et ses bénévoles, pour l'organisation de la manifestation, qui fut un véritable succès.**

### 3. CHAMPIONNATS DE FRANCE 12U 2025

A l'issue de la période des inscriptions, en date du 31 juillet 2025, la CFJ valide les équipes qualifiées suivantes :

**Plateau Nord à Montigny le Bretonneux**

- Bréal sous Montfort
- Colmar
- Domont
- Dunkerque
- La Guerche de Bretagne
- Rouen
- Sénart
- Strasbourg

**Plateau Sud à Saint Romain de Jalionas**

- Anglet/Pau
- Eysines
- Marseille
- Meyzieu-Décines
- Montpellier
- Nord Isère
- Perpignan
- Vallée du Gapeau

La phase préliminaire de la compétition se déroulera les 20 et 21 septembre 2025. La finale se déroulera les 4 et 5 octobre à Montendre (17).

### 4. CHAMPIONNATS DE FRANCE 15U 2025

A l'issue de la période des inscriptions, en date du 31 juillet 2025, la CFJ valide les équipes qualifiées suivantes :

**Plateau à Metz**

- Chartres
- Metz
- Nord Isère
- Savigny sur Orge

**Plateau à Ronchin**

- Louviers
- PUC
- Rouen
- Valenciennes

**Plateau à Montendre**

- Clermont-Ferrand
- Eysines/Le Porge
- La Guerche de Bretagne
- Saint Aubin du Médoc

**Plateau à Perpignan**

- Béziers
- Marseille
- Toulouse
- Vallée du Gapeau

La phase préliminaire de la compétition se déroulera les 13 et 14 septembre 2025. La finale se déroulera les 27 et 28 septembre à Montigny le Bretonneux (78).

### 5. COUPE DE FRANCE 18U 2025

A l'issue de la période des inscriptions, en date du 31 juillet 2025, la CFJ valide les équipes qualifiées suivantes :

**Plateau à Dunkerque**

- Dunkerque/Valenciennes/Ronchin
- Rouen
- PUC

**Plateau à Metz**

- Colmar/Lunéville
- Metz
- Savigny sur Orge
- Sénart

**Plateau à Toulouse**

- Marseille/Pertuis
- Meyzieu-Décines
- Toulouse

**Plateau à Le Porge**

- La Rochelle
- Le Porge/Anglet/Agen
- Montendre/Chartres/Eysines/Pessac/St Aubin

La phase préliminaire de la compétition se déroulera les 27 et 28 septembre 2025. La finale se déroulera les 11 et 12 octobre à Chartres (28).

## 6. OPEN DE FRANCE SOFTBALL 2025

A l'issue de la période des inscriptions, en date du 31 juillet 2025, ci-après, la liste des équipes inscrites.

### Open 12U Nord à Ronchin

- Plateau annulé

### Open 12U Sud à Pessac

- Montendre-Donnezac
- Pessac
- Toulouse

### Open 15U Nord à Ronchin

- Colombes/Nogent
- CD Essonne
- Rouen

### Open 15U Sud à Pessac

- Contes
- Grenoble
- Montendre-Donnezac
- Nice
- Nord Isère
- Pessac
- Saint Raphaël

Les Opens de Softball Jeunes se dérouleront les 27 et 28 septembre 2025.

## 7. RECOURS

*Les décisions de la commission fédérale jeunes portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions de l'article 60 du règlement intérieur fédéral. L'appel doit être formulé dans les **dix jours** de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 du règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.*

*L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.*

*En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête, de **cinquante euros**, qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.*

*Le règlement intérieur ainsi que l'intégralité des statuts et textes officiels en vigueur sont disponibles sur la page : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>*

*Quentin LOMBARD  
Président CFJ*